

(1747) ; — Jean-François Crestin, docteur en théologie, curé de l'église paroissiale de Saint-Romain de Saint-Claude, à payer à dom Modeste du Vilard, prieur de Venables, la somme de 36 fr. qu'il lui devait (1748) ; — Louis de Villefort, chanoine du chapitre de Saint-Claude, à payer à la veuve Delvert la somme de 91 livres 7 sols qu'il lui devait (1748) ; — le même chanoine à payer à deux autres marchands les sommes de 26 livres et de 210 livres qu'il leur devait (1749) ; — François-Gabriel-Eléonore de Jouffroy d'Abbens, chanoine du chapitre de Saint-Claude, à payer au sieur Vincent, notaire de Saint-Claude, la somme de trois cents livres qu'il lui devait (1749) ; Claude-Denis-Delatour d'Avenant, ancien chantre et chanoine de l'église de Saint-Nizier de Lyon, à payer au sieur Deyrieu, agent de change à Lyon, la somme de 75 livres qu'il lui devait (1749). — Procédure contre l'abbé Bonnefoy, des Rousses, accusé « d'avoir chassé avec armes à feu et des chiens, de s'être trouvé en des parties de chasse, contre les défenses portées dans les statuts et ordonnances de ce diocèse, et d'avoir gardé chez luy des servantes audessous de l'âge de quarante ans, contre le prescrit desdites ordonnances. » Conclusions définitives du promoteur de l'évêché de Saint-Claude, tendant à ce que « il soit ordonné que ledit sieur Bonnefoy se retirerait incessamment dans un séminaire qui luy serait indiqué par Monseigneur nostre révérendissime évêque, pour y faire demeure et retraite actuelle durant un mois, où il réciterait les vendredys de chaque semaine, tête nue et à genoux, les sept psaumes de la pénitence, outre son office ordinaire, afin d'y reprendre l'esprit de son état, en s'y comportant avec la régularité et l'édification requises. » Le jugement de l'official manque au dossier (1750-1751). — Ordonnance de l'official portant permission de démolir la chapelle du Pré, de Saint-Claude, et « d'en changer l'emplacement en lieu profane (1751). » — Procédure contre l'abbé Midol-Monnet, de la Rixouse, accusé « d'actions scandaleuses et indécentes. » Le jugement n'existe pas au dossier (1755). — Sentences condamnant : François-Jacinthe Parigot, prêtre du diocèse de Saint-Claude, à payer à Louis de Tercy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment de cavalerie de Toustaint, la somme de mille livres qu'il lui devait (1760) ; — Nicolas Merle, docteur en théologie, curé de Saint-Amour, à payer à Taurin Tabey, prêtre familial et chanoine de l'église de cette ville, la somme de 415 livres, « pour ses honoraires de vicaire (1773). » — Sentences relatives à des « oppositions à mariage. »

G. 20. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 139 pièces, papier.

1750-1776. — Titres cléricaux de : Augustin Besson,

de Saint-Laurent-en-Grandvaux (1755), Nicolas-Alexis Egenod, de Moirans (1756), Claude-Joseph-Christophe Vaucher, de Maynal (1759), Charles-Prosper Trocut de Cou tallioux, de Nurieux (1760), Jean-Baptiste Comoy, de Saint-Claude (1765), Jean-Baptiste Duparchy, de Saint-Claude (1766), Pierre-Félix Champion, de Charnod, docteur en théologie, « professeur royal de philosophie au séminaire de Saint-Irénée de Lyon (1767), » Philippe-François-Xavier-Michel Bernard de Domsure, de Saint-Amour (1768), Jean-Louis Delatour, de Saint-Lupicin (1769), Jean-Baptiste-Amour Bernard de Domsure, de Saint-Amour (1770), Joseph de Menthon, de Rosy (1771), Michel Vuillermme, de Saint-Claude (1774), Jean-Antoine Monnier, de Jeurre (1774), Claude-Joseph de Forcrand, de Groissiat (1775), Jacques-Joseph Bernard, de Saint-Amour (1776); etc.

G. 21. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1777-1790. — Titres cléricaux de : Jean de Gripière de Montcroc, de Pont-de-Vaux (1777), — Joseph-Alexis Collin, de Poligny (1780), — Jean-Baptiste Bonneville, des Bouchoux (1780), — Pierre-Barthélemy Bernard de Domsure, de Saint-Amour (1780), Claude-François Colomb, de Saint-Claude (1782), — François-Barthélemy Bernard de Pélagéy, de Saint-Amour (1783), — Pierre-Etienne-Bonnefoy, des Rousses (1783), — Marie-Alexis Barbier, de Saint-Julien (1784), — Jean-Baptiste-Denis Crestin-Grivel, de Saint-Claude (1784), — Jean-Emmanuel Bonguiod, de Saint-Claude (1784), — Jean-Antoine Nicod, de Saint-Claude, étudiant en théologie au séminaire de Sainte-Barbe, à Paris (1784), — Louis-François-Emmanuel Mermet, de Choux, bachelier en théologie et professeur de philosophie au collège de Saint-Claude (1785), — Antoine-François Chavériat, de Moirans (1786), — Joseph-Marie Blanchon, de Bourg, professeur au collège de cette ville (1786), — Marie-Antoine-Louis Fumey, de Saint-Amour (1786), — Claude Perrodin, de Tarcia (1786), — Joseph-Marie Girod, de la Mouille (1786), — Louis-Gaspard-Dumolard, de Saint-Amour (1786), — François-Marie-Philippe Bernard de Domsure, de Saint-Amour (1786), — Joseph-Philibert Vuillermoz, de Saint-Claude (1787), — Pierre-Joseph Grandclément, de Désertin (1787), — Claude-Benoît Waille, de Saint-Lupicin (1787), — Claude-Joseph Reffay, de Vacluse (1787), — Jean-Joseph Paget, de Trélarce (1788), — Pierre-Emmanuel Chavin, des Rousses (1788); etc.

G. 22. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1747-1775. — Requêtes adressées à l'Officialité de Saint-Claude pour obtenir des lettres monitoires ; lettres